Agir pour la biodiversité à Beauvechain

Fiche actions Vallées de la Nethen et du Schoorbroek

Le projet LIFE Vallées Atlantiques

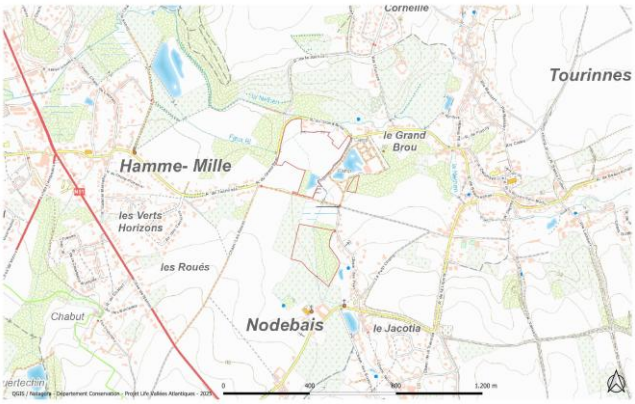
Il s'agit d'un projet qui vise la restauration de milieux naturels rares et menacés dans l'aire d'influence atlantique de Wallonie (au nord du sillon Sambre-et-Meuse). Ce projet porté par l'ASBL Natagora est cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie.

Il a pour objectifs principaux le renforcement du Réseau Natura 2000 et l'amélioration de 230 hectares de milieux sableux et humides au sein des vallées hennuyères et brabançonnes situés dans le bassin versant de l'Escaut, de Tournai à Jodoigne.



La réserve naturelle domaniale du Grand Brou et les enjeux de restauration

Le site de grand intérêt biologique (SGIB) du Grand Brou, d'une surface de 8.37 ha, se trouve dans le Brabant wallon à l'ouest de Beauvechain. Il occupe la plaine alluviale du ruisseau de Nodebais, petit cours d'eau dépendant de la Nethen puis de la Dyle. On y rencontre une mosaïque de milieux intéressants (prairies humides, plans d'eau, roselières, fourrés, saulaies, etc.) riches d'un point de vue botanique et faunistique. L'endroit est surtout connu pour son avifaune très diversifiée, notamment durant les migrations qui sont suivies par une station de baguage.



Pour augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité, la restauration et/ou la préservation des milieux dans et autour de la réserve sont importantes.

En ce qui concerne les milieux humides, la création d'une mosaïque de **mares,** quasi absentes sur le terrain, pourra créer un espace de vie pour le triton crêté et la grenouille rousse.

Le **cours d'eau** trop rectiligne et enfoncé dans sa plaine pourra constituer un milieu plus riche en le renaturant par reméandration. Ceci permettra l'accueil du martin-pêcheur, du chabot, du castor européen et du putois.

Les **roselières** se trouvent enfrichées et asséchées avec une banalisation de la flore observée. Une restauration pourra amener des oiseaux comme le busard des roseaux, la marouette ponctuée, la bécassine des marais, la bécassine sourde, la sarcelle d'hiver, le butor étoilé, la grande aigrette et l'aigrette garzette.

Les **prairies humides/inondables** risquent également un enfrichement et reboisement spontané. Les milieux ouverts ayant un grand intérêt pour des espèces comme la bécassine des marais, la bécassine sourde, la sarcelle d'hiver, la grande aigrette, le chevalier sylvain, la gorgebleue à miroir ou encore le putois, une restauration de milieux prairiaux humides (prairies humides et mégaphorbiaies/magnocariçaies pâturées ou fauchées) est intéressant.

L'**aulnaie alluviale** présente des espèces exotiques (peupliers hybrides euraméricains, aulnes blancs, renouée du Japon). Une gestion de ces espèces et une création d'une ripisylve d'essences indigènes seront favorables à la faune locale.

En général, une absence ou forte dégradation des **milieux bocagers** est constatée. Une plantation de haies champêtres et de saules têtards peut constituer un lieu de vie pour la tourterelle des bois, la chevêche d'Athena et différentes espèces de chauves-souris.

Comment agir en tant que Beauvechainois.e ?

La suite du document vous donnera déjà un bon aperçu des actions à mener dans votre commune et chez vous. Retrouvez la fiche complète et actualisée des actions à mener à Beauvechain sur :
https://www.lifevalleesatlantiques.eu/riverains/beauvechain



Le Réseau Nature pour vous soutenir dans votre démarche

Le Réseau Nature regroupe depuis plus de 30 ans des espaces verts publics ou privés - Jardins privés, entreprises, administrations, écoles, collectifs citoyens - qui respectent et protègent la nature. L'ensemble de ces terrains, petits ou grands, favorise le réseau écologique et la biodiversité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Réseau Nature.



Actions

1. Rejoignez le Réseau Nature

1. Vous signez la charte du Réseau

- Vous vous engager symboliquement à respecter 5 points de charte, bonnes pratiques en faveur de la biodiversité
- C'est gratuit
- Vous pouvez démarrer quel que soit l'état de votre jardin et votre expérience
- Profitez d'un profil de jardin personnel et explorer les autres jardins de votre voisinage sur notre carte interactive

2. Vous vous formez et améliorez l'accueil de la biodiversité au jardin

- Visioconférences sur les aménagements au jardin nature
- Fiches techniques sur les aménagements nature au jardin
- Visite conseil gratuite d'un ambassadeur volontaire : https://reseaunature.natagora.be/expertise

3. Vous recevez le label Réseau

- On vous invite à aller chercher votre label proche de chez vous
- Votre initiative est reconnue et valorisée auprès de vos voisins

2. Devenez Ambassadeur du Réseau



Nous vous proposons une formation gratuite d'1 an à raison de quelques soirées en visioconférence et 2-3 travaux pratiques afin de vous apprendre à réaliser des visites conseils en matière d'accueil de la biodiversité au jardin. Vous réalisez minimum 3 visites conseils par an dans votre voisinage et vous continuez à bénéficier d'une formation continue.

Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à :
reseaunature@natagora.be

3. Participez au weekend jardin nature

Venez visiter ou ouvrez votre jardin au grand public lors du 3ième weekend de juin. En tant que jardin ouvert, vous partagez vos expériences, compétences avec le grand public afin que d'autres personnes entrent dans la démarche. Pour plus d'informations : https://www.natagora.be/weekendjardins

Pour ouvrir votre jardin, envoyez un mail à : **reseaunature@natagora.be**

4. Participez aux journées de gestion des réserves naturelles près de chez vous

Nos volontaires et professionnels ont régulièrement besoin d'un coup de main lors de chantiers de gestion des espaces naturels. Vous pourrez également en apprendre plus sur la gestion de ces espaces. Rendez-vous sur la page internet de la Régionale Natagora Brabant wallon pour plus d'actualités sur les chantiers et autres activités.

⇒ https://brabantwallon.natagora.be/notre-agenda

5. Participez aux sauvetages des batraciens

Les batraciens sont au centre des enjeux de biodiversité dans la commune. Nous organisons le sauvetage des batraciens proche de votre commune, mais nous cherchons actuellement des personnes intéressées pour réaliser ces actions à Beauvechain. Vous trouverez les informations pour vous impliquer en tant qu'organisateur ci-dessous.

⇒ https://volontariat.natagora.be/les-multi-sites/sauvetages-des-batraciens

Vous pouvez également manifester votre intérêt au Réseau Nature :
reseaunature@natagora.be

6. Réaliser des aménagements nature dans votre jardin

La liste ci-dessous permet de présenter succinctement les aménagements les plus pertinents à réaliser au jardin dans la commune de Beauvechain, en lien avec les enjeux locaux. Rendez-vous sur la page du projet pour avoir accès à des fiches techniques plus détaillées sur la réalisation des différents aménagements.

LA CRÉATION D'UNE MARE

Intérêt : Votre commune compte de nombreuses zones humides et l'installation d'une mare chez vous peut aider à élargir la trame bleue, soutenir le développement du triton crêté ainsi que de la grenouille rousse.

Diagnostic : Si votre terrain est particulièrement humide et vous remarquez des plantes de zone humide comme du jonc et/ou de la reine des prés, il est peut-être possible de limiter le travail et le coût en réalisant une mare sans bâche. L'imperméabilisation se fait alors grâce à la terre argileuse et/ou à une nappe d'eau affleurante. Si ce n'est pas le cas, il est tout-de-même intéressant de réaliser une mare avec bâche. Une mare est réalisée de préférence sur un terrain avec une pente de maximum 5% (le travail devient très compliqué avec une pente supérieure). La mare est exposée au soleil ou à la mi-ombre.

Réalisation :

- Une mare naturelle avec imperméabilisation peut coûter jusqu'à 700 euros de matériel et de plantes éventuellement pour une mare de 10-12m².
- Pensez également à la sécurité si vous avez des enfants.
- Vous pouvez réaliser des tas de bois, de pierre, de feuilles, ainsi qu'une prairie de fauche/fleurie à côté de la mare pour favoriser la biodiversité.



Points d'attention :

- La mare n'amène pas de moustiques. Ils sont bien présents à l'état larvaire dans la mare, mais ils sont mangés dans la grande majorité avant d'arriver à l'état adulte.
- Il ne faut pas de système de filtration dans une mare naturelle.
- N'introduisez pas de poisson dans votre mare.
- N'introduisez aucune espèce animale dans votre mare. Les libellules ou les amphibiens, par exemple, vont rapidement repérer un nouveau point d'eau !
- Concernant les espèces végétales, privilégiez exclusivement les plantes indigènes, telles que celles de la liste fournie sur le site, ainsi qu'une colonisation spontanée par les plantes aquatiques du voisinage.

Bons plans et ressources :

- Vous pouvez contacter le Réseau Nature (reseaunature@natagora.be) pour organiser un chantier participatif ou toute question sur la réalisation d'une mare naturelle.
- Il est possible de réaliser une mare naturelle de maximum 20m² en une journée avec des amis et de la famille. Ainsi, vous limitez les coûts de réalisation.

LA ROSELIÈRE/MAGNOCARIÇAIE

Si vous avez un étang, ou une mare, peut-être qu'une partie de votre plan d'eau est envahi par les roseaux ou les massettes. La roselière est l'évolution naturelle des grands plans d'eau. D'abord totalement ouvert, le milieu a tendance à se refermer. Le réseau de rhizomes de ces plantes est si dense,

que petit à petit la zone s'assèche et devient un marais, ou une tourbière. Si on laisse le milieu évoluer librement, une forêt finira par s'y installer.

Les « Magnocariçaies » sont très présentes sur le territoire de la commune de Beauvechain. Il s'agit d'une domination de la végétation par des laiches de grandes tailles allant jusqu'à 1,50 m et formant parfois de touradons. Ce milieu reste toujours humide et fait suite à celui de la roselière. Il supporte de périodes d'inondations allant jusqu'à plusieurs mois.
Les roselières sont d'un grand intérêt pour les oiseaux aquatiques qui y nichent et pour l'épuration des eaux. Une gestion est nécessaire pour maintenir le milieu ouvert.

LA GESTION DE LA PRAIRIE HUMIDE / MÉGAPHORBIAIE



Intérêt : Les milieux ouverts, qu'il s'agisse d'une prairie de fauche ou d'une prairie humide, peuvent accueillir une grande biodiversité. « Mégaphorbiaie » est un terme d'origine anglo-saxonne désignant les formations végétales dominées par de grandes plantes à fleurs dont la taille excède 1,50 m à maturité. Ces mégaphorbiaies se développent toujours dans des zones humides, généralement le long des cours d'eau, dans des zones marécageuses ou dans des plaines régulièrement inondées.

Réalisation : il y a 3 cas de figures principaux à partir de la mégaphorbiaie :

- Vous pouvez maintenir la mégaphorbiaie en place en favorisant une gestion extensive par la limitation du développement de ligneux et/ou d'espèces nitrophiles/rudérales.
- Vous pourriez être amené à favoriser l'évolution naturelle vers un bois humide de saules et d'aulnes
- Au contraire, on peut intensifier la gestion pour revenir à une prairie humide fleurie.

Le choix de privilégier un type de gestion plutôt que l'autre dépend principalement de deux facteurs que sont l'intérêt biologique du site et les moyens / opportunités pour le gérer. Si vous n'avez pas le temps ou les moyens à consacrer à la gestion de la mégaphorbiaie, alors, orientez-vous vers une gestion légère favorable au maintien de la mégaphorbiaie ou vers une évolution forestière du milieu. Si vous avez du temps et que la mégaphorbiaie abrite encore un cortège d'espèces prairiales typiques telles que les joncs, les laîches, angéliques, salicaires, valérianes officinales, baldingère, cirse des marais, etc. … alors conservez votre mégaphorbiaie ou pratiquez une gestion en faveur des prairies humides.

Ressources :

- Le Réseau Nature, peut vous conseiller pour déterminer les actions à réaliser si vous êtes en présence de ce milieu chez vous.
- Vous pouvez éventuellement développer la banque de graines en récoltant des graines proches de chez vous. N'hésitez pas à contacter le Réseau Nature si vous voulez réaliser ce genre d'action.

LA PLANTATION D'UNE HAIE / BOSQUET



Intérêt : Le bocage est un paysage rural et campagnard très hétérogène. Il se caractérise par des prairies, des jardins, de petits champs, des vergers, des saules têtards, des alignements d'arbres, des haies, des talus, des fossés, des murs de pierres… C'est un système semi-naturel formé et géré par l'homme.

La haie et le bosquet peuvent aider à élargir ce bocage et à tisser la trame verte. Elle n'est pas seulement une limite naturelle entre deux parcelles, elle joue une multitude de rôles.

On citera : l'effet coupe-vent, la fixation des terres en atténuant l'érosion des sols, la lutte contre les coulées boueuses, l'effet tampon face aux intrants et pesticides agricoles, la régénération de l'humus (chute des feuilles), des refuges naturels pour la faune sauvage, une diversification des paysages, ... C'est un des milieux les plus riches en biodiversité, car elle peut offrir quatre étages de végétation aux animaux : l'étage des arbres, des arbustes, des herbes et enfin des mousses et des champignons. C'est ainsi qu'insectes et oiseaux viendront s'y nourrir et y trouver refuge. En hiver, les grenouilles et les hérissons ne manqueront pas de s'abriter dans les feuilles mortes.

Réalisation : Privilégiez les espèces indigènes et adaptées au contexte local lors de votre choix des plantes. Elles offrent les ressources alimentaires à la faune sauvage et sont mieux adaptées à nos contrées (sols et climat). On pense donc aux saule, merisier, aulne glutineux, sureau noir, bourdaine, sorbier des oiseleurs, alisier, aubépines, églantier, prunelier, houx, viorne obier, ronces, lierre grimpant, etc. Pour plus d'information, voir la fiche complète sur le site.
Ressources et bons plans : il est possible de se fournir à moindre coût grâce à la semaine de l'arbre ou au programme de distribution du Brabant Wallon.

LE VERGER

Intérêt : Les vergers constituent des milieux naturels liés au développement de la culture fruitière. Pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers sont les principaux groupes de fruitiers qui ont été cultivés et sélectionnés dans nos contrées. Ils font partie du paysage bocager.

Les vergers permettent d'améliorer les conditions de vie et de circulation de nombreuses espèces d'oiseaux, de chauves-souris, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes. Ces espèces y trouvent toute l'année une offre abondante en nourriture. Elles bénéficient aussi de nombreux gîtes grâce aux cavités qui se développent dans les vieux arbres.

Ressources et bons plans : nous vous conseillons de privilégier des plans issus du label ***Certifruit*** qui garantit des arbres de qualité, adaptés à nos régions, de production artisanale. Vous retrouverez la liste des pépinière adhérantes ici :
https://certifruit.be/pepinieristes-adherents/

La pépinière de Glime propose également des plants de qualité : https://www.lesjardinssaintmichel.be/

LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Enjeux : les espèces exotiques envahissantes se caractérisent par une propagation rapide due à l'absence de ravageurs naturels et des stratégies de reproduction particulièrement efficaces. Le danger de ces espèces est qu'elles se développent dans les milieux naturels et semi-naturels au détriment de nos espèces locales avec lesquelles elles entrent en compétition pour les ressources naturelles (place, eau, ensoleillement, …). La faune indigène, qui a évolué en même temps que la flore indigène, a alors moins de possibilité de se nourrir et se reproduire.

Les principales espèces exotiques envahissantes présentes à Beauvechain sont les renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, solidage du Canada, berce du Caucase, cerisier tardif, aulne blanc, mahonia, spirées exotiques.
Action : Vous pouvez aider à limiter leur propagation en gérant leur éventuelle présence sur votre terrain.

L'ACCUEIL DE LA FAUNE SAUVAGE

Intérêt : La diversification des milieux en mettant en place les aménagements cités plus haut augmente l'espace de vie pour la flore et la faune. La faune peut également être attirée par des aménagements très simples qui peuvent être mis en place facilement.

On peut penser aux tas de bois, de branches ou fascines qui accueilleront le hérisson, les batraciens, certains oiseaux, mais aussi toute une faune qui s'en nourrit.



Un tas de pierres peut héberger les amphibiens, les reptiles, les bourdons et certaines abeilles sauvages ainsi que le microcosme incluant araignées, cloportes et escargots.

Divers autres abris peuvent être mis en place, dispersés, dans le jardin. Un fagot constitué de tiges creuses ou à moelle pour nos abeilles sauvages, des abris pour forficules, coccinelles ou chrysopes. Toute cette faune est d'ailleurs très importante pour notre jardin, mais aussi dans le potager, car il s'agit des espèces auxiliaires qui nous aident à équilibrer la présence des espèces indésirables comme les pucerons ou cochenilles.

La dispersion de ces abris permettra de créer des milieux proches de ceux qu'on trouvera dans la nature. La concentration d'abris sous forme d'hôtel à insectes augmente le risque sanitaire en facilite la propagation des parasites et des maladies. Il est également plus facilement repérable par le prédateur comme le pic.



Acteurs ressources de la commune

Les différents acteurs ci-dessous peuvent vous aider à des degrés divers dans vos projets nature.

- **Réseau Nature central** : reseaunature@natagora.be
- **Service Cadre de vie (Environnement) de la Commune** : Vincent Bulteau : environnement@beauvechain.be, 010 86 83 13.
- **Contrat rivière "Dyle-Gette et affluents"** : contrat.riviere@crdg.be, 081 24 00 40
- **Action Environnement Beauvechain asbl** : aeb@actionenvironnementbeauvechain.be, 010867183.
- **GAL Culturalité** : gal@culturalite.be, 010 24 17 19
- **Amis du parc de la Dyle asbl** : amisduparcdeladyle@gmail.com.

Nous remercions l'Union européenne et la Wallonie pour le cofinancement du projet LIFE Vallées Atlantiques. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois sous l'unique responsabilité de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, de la Wallonie ou de la CINEA. Ni l'Union européenne, ni le pouvoir subsidiant ne peuvent en être tenus responsables.